

GAZETTE UNIVERSELLE, OU PAPIER-NOUVELLES DE TOUS LES PAYS ET DE TOUS LES JOURS.

Du SAMEDI 10 Décembre 1791.

*** Le bureau de la Gazette-Universelle est actuellement rue Saint Honoré, n^o. 317, vis-à-vis l'hôtel de Noailles. C'est là, & non ailleurs, que doivent être adressés les Souscriptions, Lettres & Avis relatifs à cette Feuille.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

De Philadelphie, le 10 octobre.

M. Roustan est arrivé ici, chargé de lettres de l'assemblée coloniale de Saint-Domingue & de M. de Blanchelande, adressées directement au congrès & aux états de Pensylvanie. Il comptoit suivre directement sa négociation au nom de la colonie; il avoit pris le titre public de député de la colonie, & avoit montré des pleins pouvoirs pour traiter en cette qualité avec le congrès & les états particuliers.

M. Ternan, ministre de France, connu par son patriotisme, son attachement à la constitution & sa fermeté en affaires, a rappelé à M. Roustan que la colonie de Saint-Domingue étoit une province de France, & non un état indépendant. M. Roustan s'est excusé en disant qu'on ignoroit à Saint-Domingue qu'il y eût un ministre de France près des Etats-Unis. M. Ternan avoit déjà reçu plusieurs lettres de M. de Blanchelande, qui sont aux archives de la légation.

M. Ternan a exigé que M. Roustan y fit le dépôt de toutes les pièces dont il étoit porteur: il n'a pas mis moins d'activité à procurer les secours dont on avoit besoin que de sagesse à empêcher la colonie de traiter sans le concours de la métropole. Le président étoit absent: M. Ternan s'est adressé au ministre de la guerre & à celui de la trésorerie, & a obtenu sur-le-champ un renfort de fusils, de poudre, de vivres & une somme considérable d'argent, à porter en compte sur les premiers paiemens à faire par les Etats-Unis à la France. Les secours les plus pressés sont partis par une corvette de l'état, qui étoit en relâche à New-York; & tous les principaux habitans se sont hâtés de concourir à des expéditions particulières. La reconnaissance des Etats-Unis pour les services qu'ils ont recus de la France, s'est manifestée en cette occasion d'une manière touchante.

ANGLETERRE.

De Londres, le 2 décembre.

Tous nos papiers sont remplis de détails sur la dernière campagne du lord Cornwallis dans l'Inde. Quoiqu'ils fassent sonner bien haut la victoire du 15 mai, remportée devant Seringapatam, il n'en est pas moins vrai qu'en dernière analyse, le général a été obligé de lever le siège & de revenir à Bangalore, après avoir abandonné sa grosse artillerie, ses éléphans, ses bœufs & une partie considérable de son armée, qui a péri. Pour prévenir le mauvais effet de cet événement, on annonçoit un rapport officiel, qui devoit en rectifier les inexactitudes. La cour vient en conséquence de publier une Gazette extraordinaire: mais elle ne fait que confirmer toutes les relations arrivées, soit par la voie de Pondichéry & les

papiers de France (c'est la Gazette-Universelle qui en a donné successivement les premiers avis), soit par le Léopard, arrivé lundi soir à Spithhead, & parti de Madras le 16 juillet. Cependant, comme cette gazette officielle contient plusieurs détails bien importans pour connoître la situation actuelle des établissemens britanniques dans l'Inde, nous avons cru devoir publier ces pièces: voici la première.

Extrait d'une lettre du président & du conseil du fort Saint-George, aux directeurs de la compagnie, du 21 juin 1791.

« Nous saisissons l'occasion de vous écrire par la voie de Bombay. . . .

» Lord Cornwallis ayant tiré des provisions des magasins de la frontière occidentale, se mit en marche de la tête du passage de Vencatagherry, le 22 avril: il atteignit Bangalore le 29 du même mois. C'est de là qu'il nous écrivit que son bétail ayant souffert considérablement pendant la marche, par les pluies abondantes qui avoient tombé, il étoit nécessaire que nous lui envoyassions, le plutôt possible, un supplément de bœufs de trait & de voiture. Les ordres furent donnés en conséquence.

L'armée resta cinq jours dans le voisinage de Bangalore, pour s'approvisionner & préparer des matériaux pour le siège de Seringapatam. . . . Le 3 mai, lord Cornwallis marcha vers cette capitale du Myfore.

» Nous n'avons pas eu de nouvelles de sa seigneurie avant le 31 mai. Il nous apprit alors, dans une lettre, qu'il avoit trouvé le pays beaucoup plus rude & aride qu'il n'avoit cru, & que son bétail avoit beaucoup souffert dans la marche; que le seul zèle de ses troupes l'avoit mis en état de poursuivre; les soldats s'étant chargés de tirer ou de porter, pendant presque toute la route, la plus grande partie des voitures chargées, ou de provisions des magasins, ou d'une grande quantité d'instrumens pour la tranchée.

» Peu de jours après nous apprîmes que, le 15 mai, lord Cornwallis avoit attaqué & défait toute l'armée de Tippoo, lui avoit pris quatre canons, & l'avoit réduit à se retirer avec toutes ses troupes sous les murs de Seringapatam. Cette victoire fut d'autant plus honorable, que l'ennemi avoit été forcé des hauteurs où il s'étoit posté. Nous n'avons pas encore reçu de compte de lord Cornwallis: mais le lieutenant-colonel Odham nous fit passer par un exprès une lettre de lord Cornwallis, en date du 22 mai, portant « que le défaut de fourrage, de provisions, & la réduction du bétail, rendoient nécessaire que l'armée revînt immédiatement à Bangalore ». Le lieutenant-colonel Oldham ajoutoit « que le général avoit, » à cause du manque de bœufs, été réduit à la nécessité de » détruire ses trains de batterie ».

» Nous fûmes très-affligés de voir qu'au milieu de la victoire, les besoins de l'armée forçoient sa seigneurie à abandonner l'objet de son entreprise: mais prévoyant que tout pouvoit dépendre d'un développement immédiat, nous ne perdîmes pas un moment à donner les ordres pour ramasser le

plus grand nombre de bœufs... & pour transporter à Ambour d'amples provisions de grains & d'autres choses pour l'armée.

» Nous avertîmes lord Cornwallis des soins que nous avions pris pour tirer son armée de la détresse, lorsqu'elle arriveroit à Bangalore. Le 7 de ce mois, nous apprîmes qu'il avoit été joint par l'armée des Marattes, qui pourroit lui fournir des provisions. Le 10, nous reçûmes une lettre du lord lui-même, en date du 24 mai, portant « que la destruction rapide causée dans son bataillon par les pluies abondantes & par le manque de fourage, joint aux obstacles qui empêchèrent la jonction avec le général Abercomby, l'avoient obligé, soit à abandonner toute idée d'attaquer Seringapatam avant la fin de la mousson, soit à détruire la grosse artillerie, qui dans plusieurs marches avoit été tirée par les soldats. La famine qui régnoit dans la suite avoit augmenté ses embarras, en occasionnant une détresse alarmante dans les magasins publics des provisions, ce qui n'étoit pas étonnant, vu que le riz se vendoit une pagode le *seer* dans le Buzar (environ deux livres sterling le boisseau), & qu'alors il n'étoit pas à espérer qu'on pût empêcher les voituriers de piller eux-mêmes les provisions remises à leurs soins »

» Sa seigneurie ajoutoit qu'il avoit été obligé de rester près de Seringapatam, pour assurer la retraite du général Abercomby, qui s'étoit avancé jusqu'à Périapatam; mais qu'il se mettoit le 26 en marche pour Bangalore & Venkatagerry. Il demandoit qu'il ordonnât que tous les bœufs qu'on pourroit se procurer fussent envoyés immédiatement à Ambour....

» Nous répondîmes à sa seigneurie que dans six semaines il y auroit à Ambour six mille pièces de bœufs....

» Ensuite nous reçûmes du général deux lettres, l'une du 31 mai, & l'autre du 8 de ce mois. Il nous apprenoit que le 26 il s'étoit mis en marche pour Bangalore; mais qu'arrivé au terrain où il vouloit camper, il avoit été fort surpris d'apprendre que deux armées de Marattes, qu'il croyoit à 150 milles de distance, n'étoient plus qu'à une journée, & que le fils de Pufurani-Boro étoit en vue avec sa garde avancée; que cet événement inopiné changeoit son plan, attendu que les chefs étoient disposés à se concerter avec lui contre Tippoo, & promettoient de fournir à l'armée britannique les provisions dont elle avoit besoin: mais il craignoit que le secours de grains ne fût excessivement cher & précaire, & que les chefs n'eussent pas une autorité suffisante sur leurs soldats: d'un autre côté, l'avantage de tenir 30 mille Marattes dans le voisinage de la capitale de Tippoo, lui paroïssoit devoir être acquis au prix de bien des dangers. Lord Cornwallis finissoit en disant, que le général Abercomby avoit marché le 23 mai vers Périapatam, & s'avançoit vers le sommet des Gauts, laissant à Périapatam quatre canons de fer de 18, que son bataillon ne pouvoit traîner, & qu'il descendroit les Gauts le 27 mai.

» Une lettre du lord Cornwallis du 5 juin nous apprend qu'il alloit marcher vers Négamugatum; que Typpeo avoit encore toutes ses forces à Seringapatam, & qu'on ne savoit pas si Tippoo se détermineroit à faire tête aux armées combinées, ou à se jeter sur les provinces du sud.

» Lord Cornwallis ajoutoit que quoique Tippoo eût témoigné désirer la paix, il ne vouloit pas faire les sacrifices qu'on avoit droit d'attendre de lui. Il nous apprenoit que ses besoins d'argent étoient considérables; que les fournitures faites à l'armée, sans parler des corps commandés par le général Abercomby, ne pouvoient être portées à moins de trente à 40 laques de roupies... Il demandoit que sept à huit laques fussent envoyées à Velour... Nous avons cette somme dans notre caisse... Nous avons le plaisir de vous informer que le fort de Copole s'est rendu le 19 avril à l'armée du Nizam.

A L E M A G N E.

Extrait d'une lettre de Francfort, du 1^{er} décembre.

Tandis qu'on assure dans plusieurs de nos feuilles publiques que la France ne sera jamais attaquée ouvertement, d'autres prétendent que tout se prépare à une invasion sérieuse de la part des François émigrés, excités sous main par les grandes puissances. Ceux qui se flattent que nulle attaque n'aura lieu, ne sont pas meilleurs amis de la révolution française: il y a même parmi les émigrans un parti très-fort pour empêcher la démonstration même d'une attaque; ils disent qu'au lieu de faire deux pouvoirs divisés, mais agissant conjointement comme deux vaisseaux qui naviguent de conserve, on a fait de la législation & de l'exécution, deux pouvoirs tellement opposés, qu'ils entretiendront en France une guerre perpétuelle. On ajoute que l'assemblée nationale, plus occupée de querelles particulières que de plans propres à rétablir l'ordre & les finances, & continuant à dévorer le signe représentatif des biens nationaux, amènera la banqueroute qui produira un bouleversement général. Pendant que les uns s'attendent ainsi à une contre-révolution intérieure, d'autres soutiennent qu'il est encore nécessaire de hâter cette époque par une attaque. Il vaut mieux prévenir que d'être prévenus, disent-ils; & au premier moment du danger les assignats éprouveront un si grand discrédit, suivant M. Calonne, qu'il ne restera aucune ressource à la nation française pour subvenir à sa défense.

Dans ce conflit d'opinion, les uns assurent que l'empereur est pour le plan d'inaction, & qu'il ne voit pas sans chagrin que l'intervention de la Russie est réclamée dans le sein de l'Empire: d'autres prétendent qu'il soupire après la guerre. La déclaration qu'il a fait notifier aux diverses puissances, & qui est très-authentique, porte expressément « qu'elles ne doivent point se délier des mesures concertées entr'elles, mais se tenir en observation, & faire déclarer à Paris que leur coalition subsiste, & qu'elles seront prêtes à soutenir de concert, en toute occurrence, les droits du roi & de la monarchie française ».

Ce qui peut jeter une nouvelle lumière sur le système de Léopold, c'est sa réponse à l'impératrice de Russie. Après s'être excusé de la lenteur, de la réserve que jusqu'alors il avoit apportée dans les affaires de France; réserve nécessaire par les circonstances, & que sûrement l'impératrice ne désapprouveroit pas: il finit par déclarer: « Que la situation des choses en France paroissant être toujours la même; & le projet de mettre des limites à l'autorité monarchique étant suivi par la nouvelle assemblée nationale, avec plus d'ardeur & de persévérance encore que par l'ancienne, il venoit enfin de se décider à agir efficacement, & conformément à ses déclarations de Padoue & de Pilnitz, & qu'en conséquence il a loit prendre toutes les mesures nécessaires & propres à suivre cet objet avec vigueur, ne doutant pas d'être secondé par les efforts de toutes les puissances intéressées au maintien de l'autorité monarchique ».

Sans doute l'authenticité de cette réponse sera contestée par ceux qui soutiennent que l'empereur est également contraire à l'intervention de la Russie & aux rassemblemens hostiles des émigrés français. Toujours est-il certain que de la part de la cour de France; particulièrement de la reine sa sœur, il est vivement sollicité de faire cesser tout ce qui peut inquiéter la nation française.

La France ne sauroit montrer trop de fermeté & de sagesse: le sort de sa liberté, celui de l'Europe, du monde entier, dépend de la conduite qu'elle va tenir. Tous les amis de la liberté font des vœux pour elle; & elle en a de nombreux dans tous les pays qui l'avoisinent.

L'importation présentée l'abondance ont pas per Avant que n a publié un nulle & d c 1791 de l'af la ville d'Av blié à Rome la réclamation

Nous avo à connoître, servir à l'hi l'acquisition des illuminés fermé pend

C'est d'ap la mort de aussi hier a Nos premie si de pareil

Les prot leur oratior lecte extraor à soulager l & de l'humu bienfaisance charités, le Ceux qui es de la commu

S E C O

Après la Havre a été que le sort de des colonies putation n'a Domingue; du remede sanctionner en lettres de propriétés d & réduire le prendront le rités constitu légale... I fêcher la rig des circonft

L'assemblé On a fait parément d l's dragons bataillon des & les dragon

FRANCE.

De Paris, le 10 décembre.

L'importance des nouvelles des deux Indes que nous avons présentées successivement à nos lecteurs depuis huit jours, l'abondance d'autres matériaux non moins intéressans ne nous ont pas permis de publier notre correspondance avec l'Italie. Avant que nous la donnions, il suffira de savoir que le pape a publié un nouveau *chirographe*, par lequel sa sainteté annulle & déclare comme non avenu le décret du 14 septembre 1791 de l'assemblée nationale, qui prononce l'incorporation de la ville d'Avignon & du Comtat Venaissin, &c. Cet écrit, publié à Rome en italien & en françois, ne diffère gueres de la réclamation aux puissances sur le même objet.

Nous avons reçu en même-tems un autre imprimé fort bon à connoître, & que nous allons traduire, comme pouvant servir à l'histoire de l'esprit humain; c'est un placard de l'inquisition, par lequel le fameux *Ottavio Capelli*, ce chef des illuminés & des martinistes, &c. est condamné à être enfermé pendant sept années dans une forteresse.

C'est d'après le bruit public que nous avons annoncé hier la mort de M. d'Égmont à Aix-la-Chapelle. Il s'est répandu aussi hier au soir que M. de Maillebois est mort près d'Ath. Nos premières lettres de Bruxelles nous instruisoient sans doute si de pareils bruits sont fondés.

Les protestans doivent célébrer dimanche prochain, dans leur oratoire, un service solennel, qui sera suivi d'une collecte extraordinaire, destinée à fournir aux frais du culte, & à soulager les pauvres. Nous invitons les amis de la tolérance & de l'humanité à assister à cette cérémonie de religion & de bienfaisance, pour secourir, par leurs aumônes & par leurs charités, les indigens que les malheurs du tems multiplient. Ceux qui ont perdu leur fortune & leur état sont bien dignes de la commiseration des hommes justes & sensibles.

SECONDE ASSEMBLÉE NATIONALE.

(Présidence de M. la Cepede.)

Du jeudi 8 décembre. Séance du soir.

Après la lecture d'un foule d'adresses, une députation du Havre a été introduite à la barre. L'orateur a montré d'abord que le sort des colonies est lié à celui de la France. La perte des colonies, disoit-il, couvreroit la France de deuil. La députation n'a point accusé la philosophie des malheurs de St. Domingue; elle a pensé qu'il ne falloit plus s'occuper que du remède, sans rechercher les causes du mal. Au lieu de sanctionner le concordat qui, disoit l'orateur, avoit été écrit en lettres de sang; à la lueur des flammes qui dévoreroient les propriétés des signataires, il faut avant tout rétablir la paix, & réduire les deux partis à l'inactivité. Alors les commissaires prendront le langage de la conciliation, engageront les autorités constituées à sanctionner le vœu des colonies dans une forme légale. . . L'orateur a fini par conjurer l'assemblée de faire fléchir la rigueur des principes devant l'impérieuse nécessité des circonstances.

L'assemblée a renvoyé la pétition au comité colonial.

On a fait lecture d'une lettre des administrateurs du département du Doubs, qui annonce une rixe survenue entre les dragons du 22^e régiment, en garnison à Besançon; & un bataillon des volontaires du Jura: un volontaire a été blessé, & les dragons ont menacé de *sabrer tous les démocrates*. Ils

ont assassiné le sieur Montmoltout, capitaine des volontaires. M. Toulougeon, colonel du 22^e régiment, ajoutent les administrateurs, n'a pris aucune mesure pour arrêter le désordre, & nous craignons pour la tranquillité publique, si le régiment reste encore à Besançon.

Deux étudiants de Saint-Lazare sont venus à la barre se plaindre de leurs supérieurs, qui ont tenu un congrès dans lequel ils ont arrêté, 1^o. de ne pas prêter le serment civique; 2^o. d'enlever tout ce qu'ils pourroient trouver dans la communauté. La théologie leur a donné l'heureux moyen de concilier les deux contrastes, & de se mettre tout à la fois au rang des saints & des voleurs. C'est ainsi qu'autrefois, par considération pour les dieux, Denys (non le saint) arrachoit à Jupiter son manteau, & à Esculape sa barbe.

L'assemblée a entendu ensuite un rapport sur les réparations à faire dans la salle des séances, pour la rendre plus commode & plus favorable aux délibérations; plusieurs projets ont été présentés, & renvoyés au comité d'inspection.

M. Fauchet a lu une espcce de réglemeut rédigé au nom des princes, pour la formation des compagnies d'Outre-Rhin, qui doivent être composées de gros bourgeois, de gros propriétaires, de gros fermiers, tous gens de la tierce espcce, qui voudroient participer au sublime honneur de servir la noblesse & de trahir leur patrie.

Voici l'article premier du réglemeut.

Art. I. » Tous les bourgeois, les gros propriétaires, les gros fermiers du tiers-état qui sortiront ou qui sont sortis du royaume pour servir la cause des princes, se rendront au chef-lieu de l'arrondissement le plus prochain, y énonceront leurs noms & leurs desirs, &c.

A peine cet article a-t-il été lu, qu'un membre de l'assemblée s'est écrié plaisamment: *aux voix l'article*. D'autres ont demandé la question préalable. On a fini par passer à l'ordre du jour, sans vouloir en entendre davantage.

M. Vincent, du comité des domaines, a fait un rapport, & a fait adopter un projet de décret, tendant à prolonger pour les départemens du Rhin la faculté accordée aux municipalités, de faire des soumissions pour l'acquisition des domaines nationaux.

M. Cavalier a fait ensuite un rapport sur la pétition des citoyens de Brest, au sujet des officiers de marine. Il résulte du rapport, que beaucoup d'officiers affectés au département de Brest, sont absens, que 271 le sont sans congé, & que leur absence a retardé jusqu'à présent l'organisation de la marine. Il résulte en second lieu que plusieurs officiers qui ont non-seulement quitté leur poste, mais qui ont quitté la France, continuent à recevoir leurs appointemens.

Ce rapport, où le ministre de la marine n'est pas épargné, a été ajourné.

Séance du vendredi 9 décembre.

M. d'Affri, administrateur-général des régimens suisses & grisons, avoit demandé à M. Duportail si les suisses se trouvoient compris dans la loi qui ordonnoit une revue générale de l'armée, & la prestation d'un nouveau serment. Le nouveau ministre de la guerre, dans une lettre écrite au président, a fait part de cette difficulté à l'assemblée. (renvoyé au comité militaire).

Une lettre de M. Am-lot annonce que la caisse de l'extraordinaire doit à la trésorerie, une somme de 38 millions, & qu'il se lui rest capendant qu'une somme de 23 millions, ce qui occasionne un déficit de 15 millions.

L'assemblée électorale du district de Valenciennes a envoyé à l'assemblée, la copie d'une pétition adressée au roi, pour engager

la majesté à sanctionner le décret rendu contre les prêtres séditieux. Mention honorable au procès-verbal.

Une lettre des administrateurs de la Meurte, adressée au ministre de l'intérieur, apprend que les diligences nécessaires ont été faites pour l'exécution du décret qui met en état d'arrestation les sieurs Gauthier, Malvoisin & Marthe; ce dernier, seul, a été arrêté.

Les habitans de Saint-Domingue, actuellement à Paris, se sont présentés à la barre de l'assemblée. L'orateur a fait éclater des plaintes très-vives contre les ennemis des blancs. & surtout contre M. Brissot, qui avoit dénoncé la colonie entière; immédiatement après, les habitans de Saint-Domingue, M. Gattéro, rédacteur d'un journal, au Cap, s'est présenté devant l'assemblée, & a tenu un l'engage bien différent. M. Gattéro s'est plaint d'avoir été emprisonné par ordre du comité secret de l'assemblée coloniale, qu'il a accusé d'avoir cherché l'indépendance ou la contre-révolution. Il a fait une énumération de plusieurs faits dont M. Brissot s'est déjà servi pour appuyer sa dénonciation; il a fini par conjurer l'assemblée à donner des ordres pour qu'on envoyât, à Saint-Domingue, que des hommes sages & éclairés, & des troupes sûres & bien informées de leur mission; il a demandé des indemnités pour les persécutions qu'il a essuyées.

L'assemblée a ordonné l'impression du discours de M. Gattéro. On a réclamé la même faveur pour le discours des habitans de Saint-Domingue, ce qui a été accordé.

M. Baignoux a lu une lettre dans laquelle on lui apprend que M. Delandre, curé, vient de se marier, à la paroisse de Saint-Cyr, avec Mlle Adeline.... Les officiers municipaux ont publié les bans, & ont assisté à la cérémonie qui a été célébrée au milieu de l'allégresse & des cris de *vive la nation! vive le roi! vive l'assemblée nationale!* L'assemblée a passé à l'ordre du jour.

M. a pris la parole pour parler en faveur de 61 laboureurs détenus aux prisons de Périgueux; il a répété tous les lieux communs; mais comme les grandes phrases & les pompeuses déclamations n'étoient pas à l'ordre du jour, l'assemblée a invité l'orateur à proposer promptement ses conclusions qui se sont trouvées aussi insignifiantes que son discours, & la discussion a commencé sur les finances: quelques débats se sont d'abord élevés sur la question de savoir si les remboursemens seroient suspendus; & sur la proposition de M. Dorysi, le décret suivant a été rendu au milieu des applaudissemens qu'il mérite.

Décret sur les remboursemens.

« L'assemblée nationale considérant qu'il est de la loyauté française de rejeter tout projet de suspension dans les remboursemens de la dette exigible, décrète que les remboursemens ne seront pas suspendus; & elle ouvre la discussion sur le mode & les époques du remboursement ».

L'assemblée a chargé son comité de l'extraordinaire de lui présenter lundi un projet de décret sur cette importante question.

La discussion s'est ouverte sur l'échange des assignats de 5 livres pour les départemens.

Plusieurs projets de décret ont été proposés; l'assemblée a distingué celui de M. Cambon, qui proposoit de répartir les assignats de 5 liv. dans les départemens, en en faisant entrer un huitième dans les paiemens à faire pour les frais du culte, pour les dépenses de la marine, de la guerre, des ports &

chauffées, &c. L'assemblée a décrété l'impression & l'ajournement à mardi du projet auquel elle a donné la priorité.

Faute à corriger dans la lettre de M. de Volney, insérée dans la Gazette Universelle, du mercredi 7 décembre.

Le baron de Grimm a l'honneur d'être au service de l'impératrice de Russie depuis un grand nombre d'années, mais il n'a jamais été chargé des affaires de sa majesté, ni en France, ni ailleurs; il est à Paris ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha, près le roi, depuis le commencement du regne de sa majesté.

Dans la même lettre, au lieu de *mois de janvier 1790*, il faut lire: *mois de janvier 1788*, ainsi que le porte l'original.

Paiement des six premiers mois 1791. Lettre P.

Cours des changes étrangers, à 60 jours de date.

Amsterdam.....	40.	Cadix.....	20. 10.
Hambourg.....	260 $\frac{1}{2}$.	Gènes.....	130.
Londres.....	21.	Livourne.....	140.
Madrid.....	20. 11.	Lyon, pay. des Saints... pair.	

COURS DES EFFETS PUBLICS.

Du 9 décembre 1791.

Actions des Indes de 2500 liv.....	2325.
Portion de 1600 liv.....	1475.
<i>Idem</i> , de 100 liv.....	96.
Emprunt d'octobre de 500 liv.....	466.
Empr. de déc. 1782, quittance de fin... $\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$. i. b. $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{8}$. p.	
Empr. de 125 millions, déc. 1784.....	16 $\frac{3}{4}$. $\frac{5}{8}$. $\frac{1}{2}$. b.
Emprunt de 80 millions, avec bulletins.....	
<i>Idem</i> , sans bulletin.....	12 $\frac{3}{4}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{8}$. i. b.
<i>Idem</i> , sorti en viager.....	22. b.
Bulletins.....	98.
Reconnaissance de bulletins.....	102.
Act. nouv. des Indes.....	1439. 38. 37. 36. 35.
Caisse d'Escompte....	4060. 68. 70. 72. 70. 68. 65. 63. 62. 60.
Demi-Caisse.....	2033. 34. 33. 33. 30.
Empr. de 80 millions, d'août 1789....	1 $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{2}$. i. $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{2}$. b.
Assur. contre les Inc....	686. 85. 86. 87. 88. 87. 87 $\frac{1}{2}$. 87. 86.
<i>Idem</i> , à vie.....	773. 72. 71. 70. 69. 68.
Caisse patriotique.....	730. 25.

CONTRATS.

Première classe, à 5 pour 100.....	94 $\frac{1}{2}$. 94. 93. 94.
Seconde classe, à 5 pour 100 suj. au 15°.....	87 $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{2}$. $\frac{1}{2}$.
Troisième classe, à 5 pour 100 suj. au 10°.....	85 $\frac{1}{2}$. 85.
4° Classe; à 5 pour 100 suj. au 10°. & 2 f. pour l.....	83 $\frac{1}{2}$.

SPECTACLES.

Théâtre de la Nation. Aujourd'hui, les Amans généreux; suiv. de la Manie & de Arts.

Théâtre Italien. Auj. Félix ou l'Enfant trouvé, & Raoul Barbe bleue.

Théâtre de la rue Feydeau. Auj. la Cosa rara.

Théâtre François, rue de Richelieu. Auj. l'Etoardi, & Crispin rival de son Maître.

Théâtre de Mlle Montansier. Auj. les Evénemens imprévus, & Tom-Jones à Londres.

Théâtre de Moliere, rue Saint-Martin. Auj. la Journée de Henri IV, le Suisse de Châteaueux, & le Fou raisonnable.

Ambigu-Comique. Auj. La Forêt noire ou le Fil naturel; proc. des Villageois à la Ville; & term. par le Mau-tau.

Théâtre François, Com. & Lyr. Auj. Dupuis & Desfonais; suiv. du Rendez-vous.

Le Bureau de la Gazette Universelle est à Paris, rue Saint-Honoré, n°. 317, vis-à-vis l'hôtel de Noailles, où doivent être adressés les Soustractions, Lettres & Avis relatifs à cette feuille. Le prix est de 36 liv. par an, 18 liv. pour six mois. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois.

DE L'IMPRIMERIE DE LA GAZETTE UNIVERSELLE.

G A

D

** Le bureau Saint Honoré, n° non ailleurs, qu' & Avis relatifs

Extrait d

MALGRÉ l'ac... affaires de Fran... pas changé de s... & quelle va... Elle seroit déjà... de former contr... l'Angleterre, &... toit de fournir... pagnol va négoc... observer une ex... la contre-révolun... rester spectateur... ils seront les se... sommés, n'est-il... l'empire des me... truisant la marin... cevoir dans leur... Ces craintes... ont peut être ret... les pressantes re... dernière puissan... de presse pas de... ble que qu'on n'a... nouvelle qu'on... ferrol est destin... n'est-elle pas dé... répéter ce que je... regarde en Espa... civile, comme d... velle constitution... sent que si le re... voirs constitués r... ment à subjugu... Il n'est aucun d... des principes de... poyer de grande... qui puisse les en...

Vainement l'i... profonde que lu... sensibilité profon... de paroître en p... est attendu ici d... troupes sur les...